



Elaboration de la stratégie de développement culturel du Pays Interrégional Bresle Yères

PLAN D' ACTIONS



SOMMAIRE

PREAMBULE	PAGE 2
PARTIE 1 RAPPEL DES PHASES DE L'ETUDE	PAGE 3
PARTIE 2 PLAN D' ACTIONS	PAGE 21
LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN	PAGE 69
LE PLANNING	PAGE 71
LE COUT GLOBAL	PAGE 73
SYNTHESE	PAGE 75

PREAMBULE

Depuis Juillet 2011, le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères s'est engagé dans le cadre de sa Charte de Pays dans l'élaboration d'un schéma de développement culturel avec le lancement d'une étude visant à élaborer la stratégie de développement culturel du territoire.

Cette étude fait partie d'une dynamique de diagnostic et de stratégie d'ensemble du territoire matérialisée par le lancement de trois autres études qui concernent le patrimoine verrier, la stratégie touristique et le service aux publics.

L'étude de développement culturel sera constituée de quatre phases :

- L'inventaire de l'offre culturelle
- Le diagnostic de l'offre culturelle
- Les objectifs et orientations stratégiques
- Le plan d'actions

Trois premières phases ont actuellement été rendues tandis que nous présentons par le présent document le quatrième état « Le plan d'actions. »

Le plan d'actions a pour but de décliner en actions les orientations stratégiques définies dans le cadre de la troisième phase.

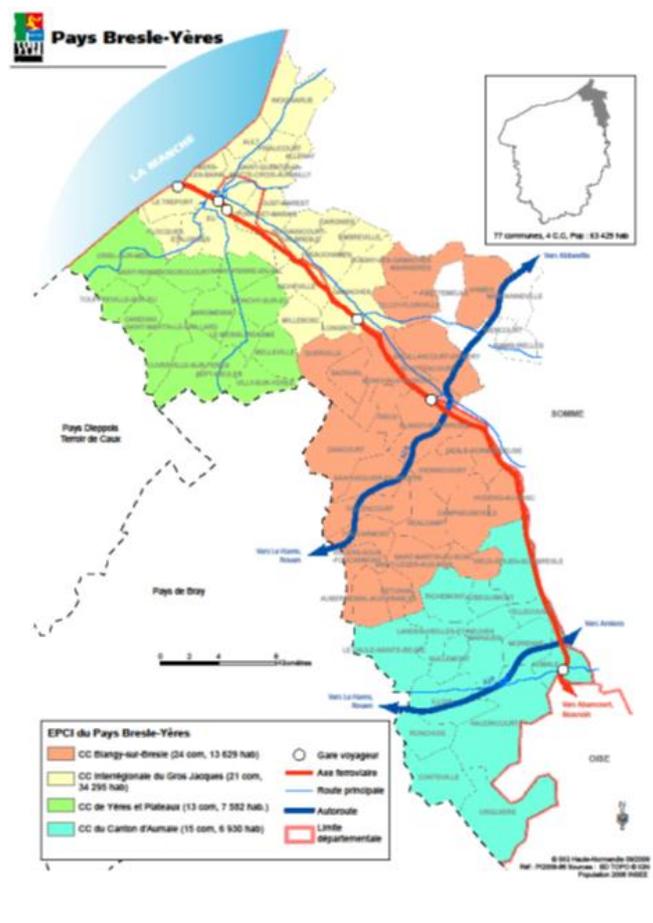
Dans un souci de cohérence, nous allons tout d'abord nous attacher à rappeler les différents éléments relevés à l'issue des trois premières phases et notamment celles concernant le diagnostic de l'offre culturelle puis les objectifs et les orientations ; et ainsi dans un second temps seront présentées les actions.

PARTIE I

RAPPEL DES PHASES DE L'ETUDE

LE PAYS BRESLE YERES

LES CONSTATS DU TERRITOIRE EN AMONT DE L'ETUDE



Le Pays interrégional couvre les vallées de l'Yères et de la Bresle ; il est pourvu d'une façade maritime attractive et d'une identité forte autour de l'industrie verrière. Le Pays est un territoire de projet qui est actuellement en pleine réflexion sur son développement territorial illustrée par l'engagement de différentes études (tourisme, patrimoine, culture, services aux publics, sante, transport).

Sa démarche interrégionale innovante s'appuie ainsi sur des atouts géographiques, un thème fédérateur facteur de commun, une volonté politique de part et d'autre des frontières administratives et une implication de la société civile par le biais du Conseil de développement.

LA CHARTE DU PAYS BRESLE YERES

L’AFFIRMATION DE L’ENJEU CULTUREL AU SEIN DU TERRITOIRE

La Charte du Pays aborde la constitution du Pays par l’appartenance à un même bassin de vie et à une réalité géographique, économique et historique tournée vers les deux vallées, celles de la Bresle et de l’Yères. L’importance de l’enjeu culturel au sein de ce bassin de vie est illustrée par la définition d’un axe stratégique en partie consacré à la culture, sous le vocable suivant :

« ANIMER LE PAYS ET ENRICHIR SES HABITANTS PAR LA CULTURE ET LE SPORT »

Cet axe est rattaché à deux objectifs spécifiquement liés à la culture et à l’éducation populaire.

- **Mieux connaître l’offre culturelle, d’éducation populaire**
- **Développer une politique culturelle et d’éducation populaire NOTAMMENT PAR**
 - Le soutien de la vie associative pour favoriser les initiatives et le bénévolat
 - la mutualisation des moyens et la formation des acteurs
 - Le développement de projets éducatifs globaux
 - La diversification de l’offre culturelle dans une logique de développement de la Culture pour tous
 - Le soutien aux pratiques amateurs
 - La création et la diffusion artistique professionnelle en milieu rural
 - La création d’événements fédérateurs à l’échelle du pays
 - Le partenariat intercommunal/inter associatif
 - Un développement des équipements en favorisant la diversité et la complémentarité entre les lieux au sein du territoire (Salles de diffusion culturelle, médiathèques, accès aux nouvelles technologies {pôle multimédia/NTIC}, équipements adaptés techniquement)

Un certain nombre d'actions ont été identifiées :

- Réaliser **un inventaire exhaustif** de l'offre culturelle et sportive présente sur le territoire
- Création d'un **guide des associations**
- Créer en s'appuyant sur l'existant une « **maison des associations** » avec des relais sur l'ensemble du territoire (des espaces ressources)
- Chercher **des partenariats avec l'éducation nationale, la CAF**
- Créer un **passport pays** permettant de faciliter financièrement l'accès à l'offre culturelle et sportive
- Créer des **espaces de diffusion** pour les pratiques amateurs
- Concevoir **un événement culturel Pays**
- Créer **une journée Pays**
- Création d'un événement sportif majeur
- Créer **un soutien du monde économique aux actions culturelles et sportives**

Parmi ces actions, il y a deux éléments à retenir. Tout d'abord le lancement de la présente étude découle directement des besoins et des préconisations de la Charte. Enfin, nous constaterons ci-après que les actions proposées dans le cadre de cette phase tiennent compte des attentes et des recommandations de la Charte.

LES PHASES DE L'ETUDE

UNE METHODOLOGIE FONDEE SUR LA CONCERTATION DES ACTEURS



RAPPEL DES CONSTATS A L'ISSUE DES PHASES 1 et 2 :

INVENTAIRE ET DIAGNOSTIC

DES ATOUTS IDENTIFIES ...

➤ **Une multiplicité des acteurs associatifs**

Les associations sont nombreuses et assez diversifiées. Cette vitalité associative est répartie de manière relativement homogène sur l'ensemble du territoire. Elle renvoie à une multiplicité d'actions isolées à la portée territoriale limitée. Parmi les associations, certaines se distinguent comme étant motrices notamment dans les domaines du spectacle vivant et de la musique. Nous citerons par exemple le Carcahoux à Blangy-sur-Bresle ou l'écurie Rock, les Heures musicales de la vallée de la Bresle à Eu.

➤ **Des équipements de référence**

L'approche des équipements sur le territoire s'appréhende à plusieurs niveaux. En effet, s'il est admis que la répartition des équipements culturels soit inégale en nombre entre les différentes communautés de communes notamment entre celles de Bresle maritime, de Blangy-sur-Bresle et celle du canton d'Aumale ; il nous faut rappeler l'existence d'équipements de référence comme le théâtre du château d'Eu, le manoir de Fontaine à Blangy-sur-Bresle.

➤ **Un réseau de lecture bien établi en partie avec des équipements exemplaires.**

Le territoire est pourvu d'un ensemble de bibliothèques publiques et associatives ; ce qui lui permet de bénéficier d'un réseau de lecture publique relativement homogène et dont certaines structures sont soutenues par les bibliothèques départementales de la Somme et de la Seine Maritime. Parmi les équipements dédiés à la lecture publique, certains peuvent être identifiés comme exemplaires. Nous pensons notamment aux médiathèques de Gamaches ou de Mers-les-Bains.

➤ **Des acteurs patrimoniaux actifs au sein d'une offre patrimoniale riche.**

Le nombre important d'associations liées au patrimoine s'explique par un patrimoine historique riche présent et visible depuis la ville d'Eu jusqu'à la ville d'Aumale.

RAPPEL DES CONSTATS A L'ISSUE DES PHASES 1 et 2 :

INVENTAIRE ET DIAGNOSTIC

... MAIS DES LIMITES

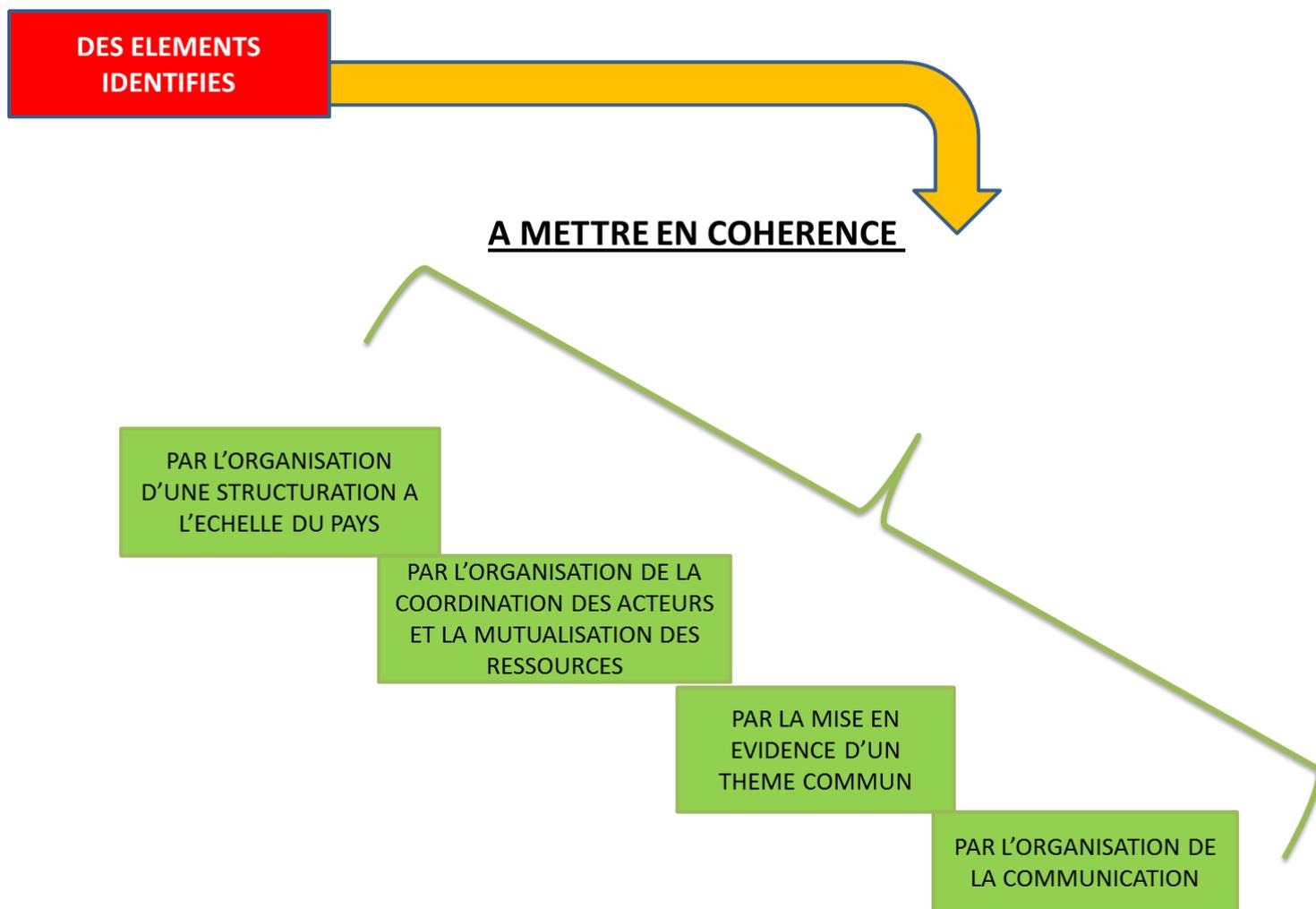
- **ABSENCE DE COORDINATION CULTURELLE A L'ECHELLE DU PAYS BRESLE YERES**
- **ACTIONS ISOLEES**
- **MANQUE DE CONNAISSANCE DE L'OFFRE ENTRE LES ACTEURS ET DES HABITANTS**
- **MANQUE DE COMMUNICATION ET DE DIALOGUE**
- **CONCENTRATION DE L'OFFRE EN TERMES D'EQUIPEMENTS SUR LA FACADE**

MARITIME

RAPPEL DES CONSTATS A L'ISSUE DES PHASES 1 et 2 :

INVENTAIRE ET DIAGNOSTIC

DES ELEMENTS IDENTIFIES A METTRE EN COHERENCE



LA DEFINITION DU PROJET

LE CONCEPT

a) L'image véhiculée

A l'issue du comité de pilotage, il a été décidé de définir un troisième concept qui fusionne les deux concepts précédents. La raison réside dans le fait que chacun des deux premiers concepts ont des atouts : le premier met l'accent sur la valorisation des paysages autour de l'eau, du patrimoine, et du patrimoine verrier. Il prend en considération les aspects touristiques ; le deuxième concept souligne davantage une structuration autour du spectacle vivant, de la musique et de la lecture publique.

C'est pourquoi le troisième concept se positionne autour de l'axe suivant :

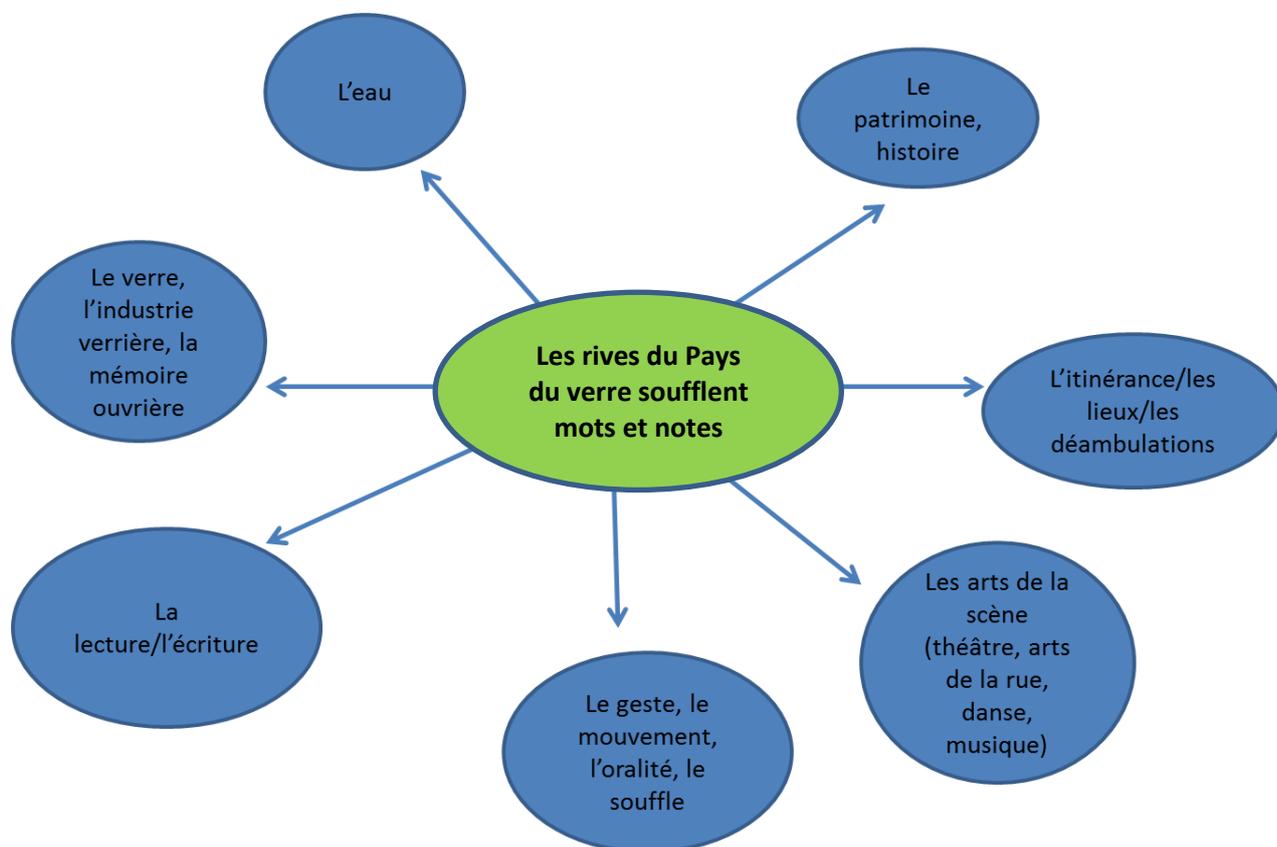
« Les rives du Pays du verre soufflent mots et notes »

Explication du concept :

- Les rives : en référence à l'eau, élément naturel du territoire (rivières, mer, étangs) et au patrimoine présent sur les berges, etc.
- Le Pays du verre : en lien avec l'industrie du verre, fil conducteur à la compréhension du territoire.
- Soufflent mots et notes : formulation qui rappelle la synergie présente dans le concept 2 entre arts et artisanat verrier ; formulation qui insiste sur une structuration définie autour du théâtre/arts de la rue, la musique et la lecture publique.

LA DEFINITION DU PROJET

LES THEMATIQUES DE VALORISATION



LA DEFINITION DU PROJET

LA VOCATION DU PROJET

Faire de l'eau et du verre, l'espace/objet commun de développement artistique et touristique.

C'est-à-dire : se servir des fils conducteurs du territoire que forme l'eau (composante naturelle) et l'industrie verrière (composante historique)

- **pour véhiculer une « image Pays »**
- **pour impulser une dynamique de projet œuvrant à la structuration artistique et culturelle du territoire structurée autour des arts de la scène, de la musique de la lecture publique**
- **favoriser la synergie des secteurs culturels et touristiques notamment par la prise en compte patrimoniale.**

LA DEFINITION DU PROJET

LES OBJECTIFS ET LES ORIENTATIONS

Objectif : Structurer l'offre culturelle à l'échelle du Pays Bresle Yères

- **Orientation pour atteindre l'objectif** : Favoriser la coordination des acteurs culturels par un dialogue et une mobilisation des associations culturelles au service d'un projet de développement autour de la diffusion du « souffle artistique » sur l'intégralité du territoire ET par le recrutement d'un chargé de développement culturel/coordonateur de ces acteurs. (CF paragraphe sur l'esquisse du schéma organisationnel et les missions du chargé de développement).
- **Orientation pour atteindre l'objectif** : vers une compétence culturelle élargie à l'échelle du territoire ?

Objectif : Mettre au cœur de la démarche la question des publics

- **Orientation pour atteindre l'objectif** : Favoriser la rencontre et le croisement des publics, des habitants et des lieux (**tous types de lieux – la notion de lieux/scènes surprises, facteur de rencontre** (lieux publics, lieux de travail et administratifs, lieux de patrimoine, chez l'habitant, etc.). et les lieux verreries.
- **Orientation pour atteindre l'objectif** : Développer les projets participatifs avec les habitants en lien avec les notions de rencontre/mouvement/oralité, etc.

Objectif : Mobiliser les publics autour de thèmes fédérateurs familiaux, connus et reconnus (CF les thématiques de valorisation) et leur signifier le territoire Bresle Yères

- **Orientation pour atteindre l'objectif** : Mettre les habitants au cœur de la démarche **en croisant les publics** par des démarches artistiques, culturelles et de rencontre autour **des lieux** du patrimoine, des bibliothèques, etc. et **de projets communs participatifs**.

Objectif : Faire de l'éducation artistique (notamment celle de la petite enfance et des collégiens) un relais de sensibilisation du grand public

- **Orientation pour atteindre l'objectif** : établir des ponts entre le monde professionnel du spectacle (vivant et musique), les ateliers artistiques et les écoles (via des résidences d'artistes étendues à l'ensemble du territoire, des projets éducatifs artistiques et culturels. **Voir le dépôt du CLEAC entre la DRAC Haute-Normandie et Blangy-sur-Bresle et la possibilité à terme de l'étendre à l'ensemble du Pays Bresle Yères**).
- **Orientation pour atteindre l'objectif** : formation/sensibilisation du spectateur

- **Orientation pour atteindre l'objectif** : donner de la dimension à l'éducation artistique par des démarches de mutualisation permettant le partage de matériel, d'espaces, évènements communs, etc.

Objectif : favoriser la diffusion du spectacle vivant

- **Orientation pour atteindre l'objectif** : organiser la décentralisation de la diffusion à partir de lieux de spectacles vivants emblématiques (identifiés comme des pôles de diffusion culturelle à leur échelle territoriale) ou des lieux constitués « Pôles culturels ressource » (**CF PARTIE 3 Les pôles culturels ressources**) vers de lieux réceptacles (les salles des fêtes, etc.)

Objectif : Donner à la musique les moyens de son développement et favoriser sa diffusion

- **Orientation pour atteindre l'objectif** : travailler sur la mutualisation des moyens et la diffusion de l'information (par exemple la mise à disposition d'espaces, de matériel et de conseils pour les groupes de musique.)

Objectif : Faire des bibliothèques des lieux de développement culturel et structurer le réseau de lecture publique

- **Orientation pour atteindre l'objectif** : développer le souffle artistique en faisant des bibliothèques des lieux réceptacles (**CF PARTIE 3 Les pôles culturels ressources**)

Objectif : communiquer l'image souffleurs de Bresle Yères

Orientation pour atteindre l'objectif : communication commune, évènementiel à l'échelle du Pays sur le thème « Les souffleurs de Bresle Yères » qui valorise le souffle des notes, des mots et du verre.

Objectif : créer une synergie avec les acteurs touristiques du territoire Bresle Yères

Orientation pour atteindre l'objectif : concevoir des actions communes (évènementiel, communication). Mettre en place des partenariats avec les acteurs de l'hébergement et les acteurs muséaux, etc.

Objectif : développer les partenariats avec les territoires contigus, les territoires régionaux et départementaux.

Orientation pour atteindre l'objectif : établir des actions communes avec des structures régionales et départementales afin de croiser les publics et de souligner le caractère de passage et de trait d'union que suppose ce territoire.

LA DEFINITION DU PROJET

LE CŒUR ET LA STRATEGIE DU PROJET

LE PROJET CULTUREL DU
PAYS BRESLE YERES

LES RIVES DU PAYS DU VERRE SOUFFLENT
MOTS ET NOTES

3 ELEMENTS DE FONDEMENT AU PROJET

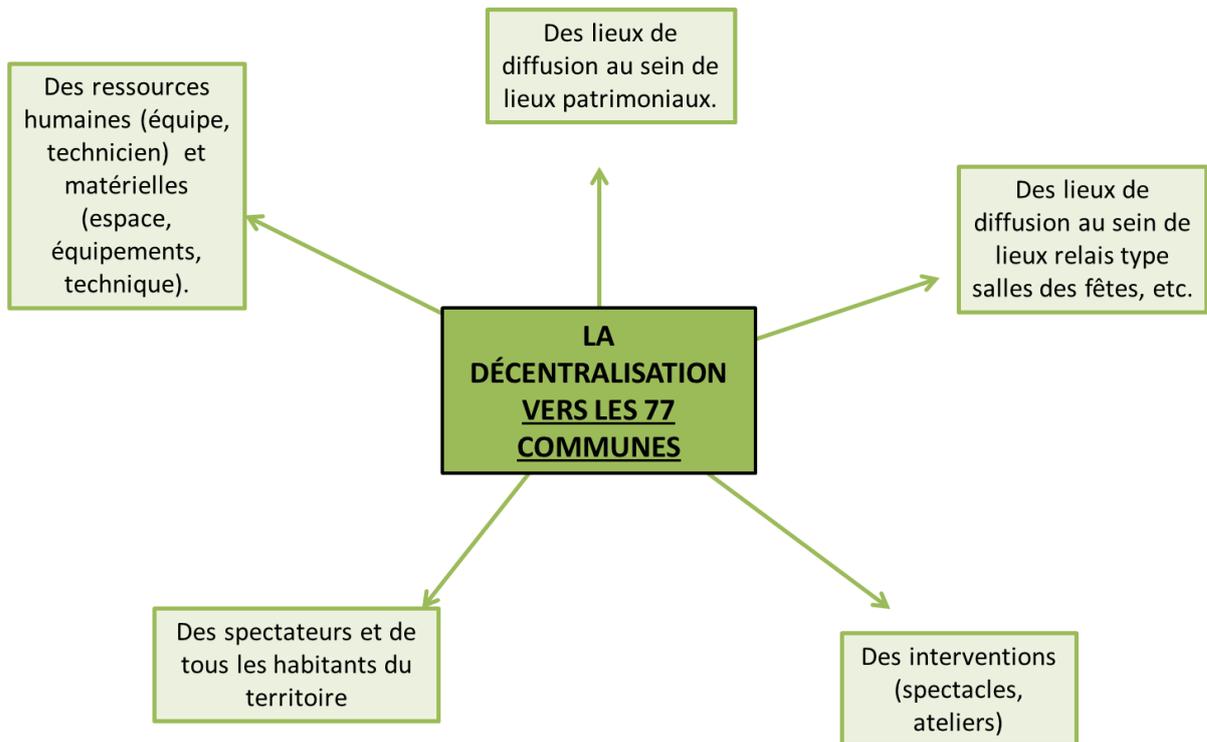
La
décentralisation

La
coordination

Les pôles
culturels
ressource

LA DEFINITION DU PROJET

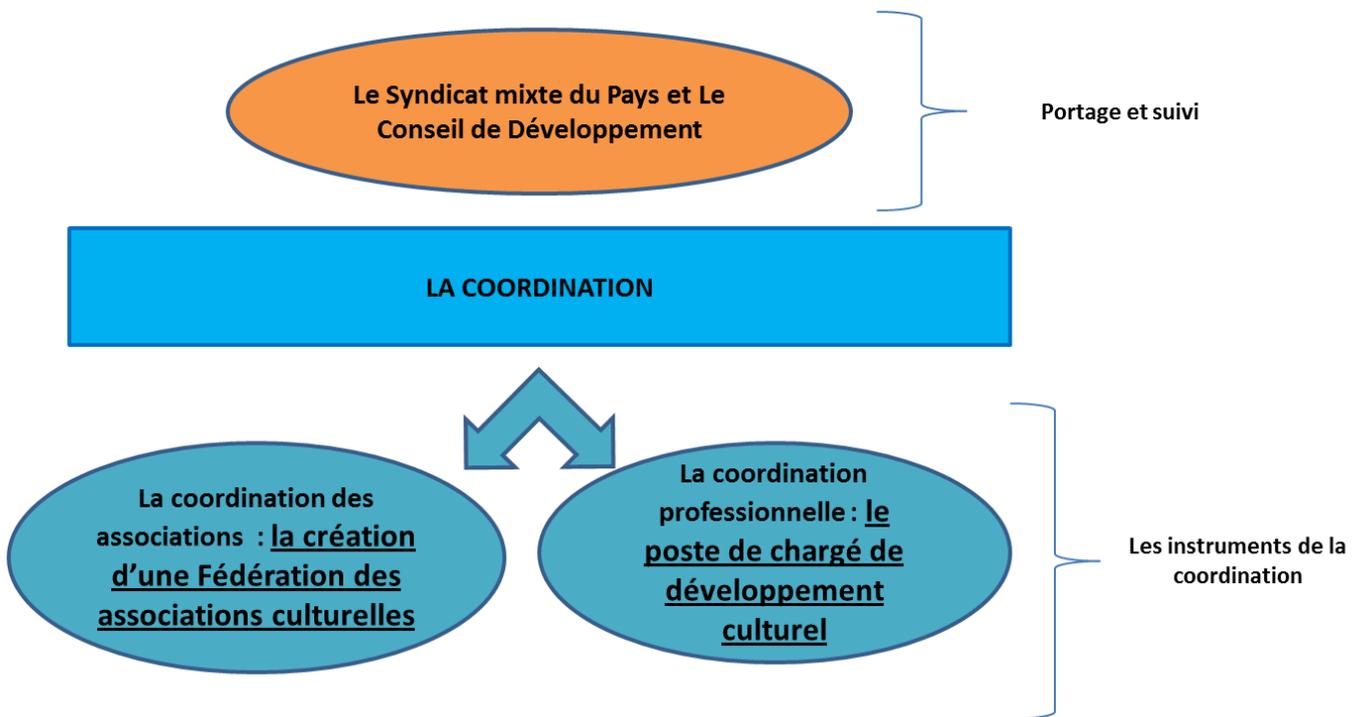
LA DECENTRALISATION : RENDRE ACCESSIBLE L'OFFRE CULTURELLE, ACTUELLEMENT CONCENTREE, A TOUT LE TERRITOIRE



La décentralisation de l'offre répond à l'objectif de la Charte « Développer une politique culturelle et d'éducation populaire par « La création et la diffusion artistique professionnelle en milieu rural. C'est pourquoi, elle doit s'organiser à destination des 77 communes (dont une grande partie est rurale) et ce à différents niveaux d'intervention.

LA DEFINITION DU PROJET

LA COORDINATION : UNE DOUBLE APPROCHE POUR UN DIALOGUE ASSOCIATIONS/TERRITOIRE/COLLECTIVITES

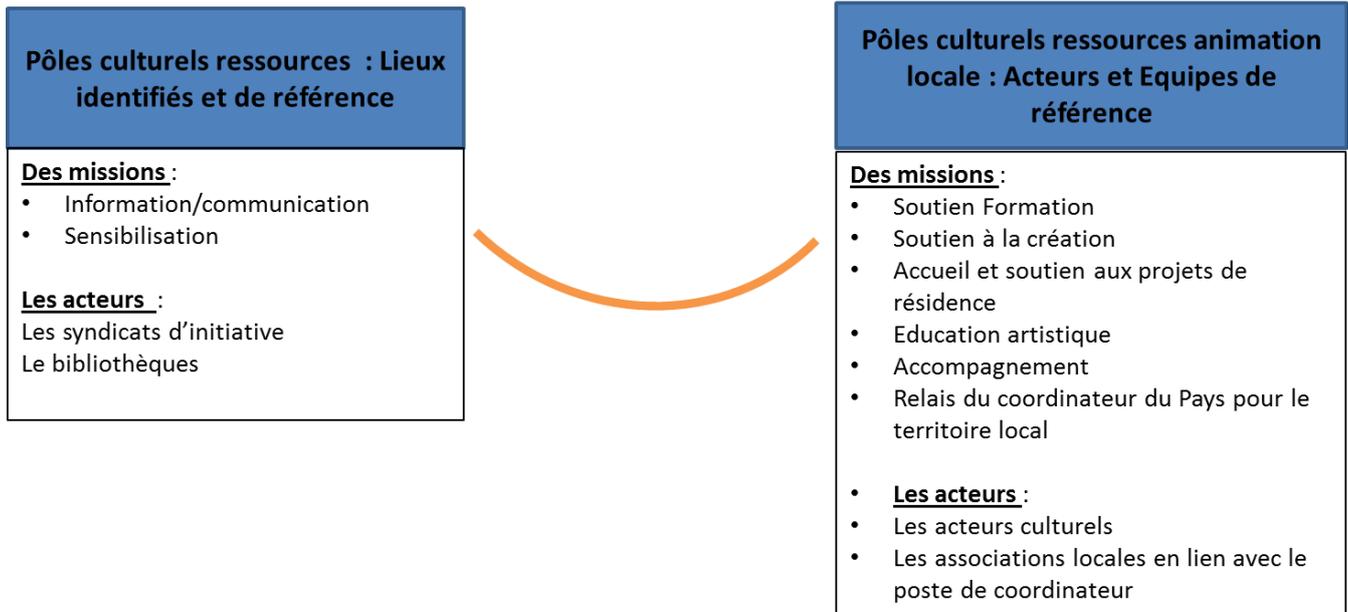


Afin de respecter l'implication des associations et le besoin de structuration identifiés dans le diagnostic, il a été établi la mise en place d'une coordination bicéphale fondée sur l'échange entre un chargé de développement culturel et une fédération des associations culturelles du territoire. Ces deux instruments seront notamment suivis par un comité de suivi dans le cadre du Syndicat Mixte du Pays et de son Conseil de Développement (la commission culture du Conseil de Développement).

LA DEFINITION DU PROJET

LES POLES CULTURELS

Les pôles culturels ressource
=
« Les pôles souffleurs »



Les pôles culturels ressources présentent une forme plurielle afin de répondre au plus près des attentes identifiées dans le diagnostic et ce dans le respect de la réalité du territoire. En effet, l'idée n'étant pas ici de créer de toute pièce un pôle mais davantage de valoriser un « existant » constitué de plusieurs éléments à mettre en relation afin de leur apporter une dimension et une portée d'action. Ainsi selon les missions définies citées ci-dessus, les pôles culturels ressources sont affectés à des lieux identifiés et de référence ou sont représentés par des personnes ressources. Leur complémentarité assure le maillage complet du territoire. Les pôles culturels ressources ont ainsi vocation à centraliser les différents contenus mais également à rayonner sur l'ensemble du territoire.

LA DEFINITION DU PROJET

LE FONCTIONNEMENT ET L'ORGANISATION DU PROJET



Le poste de chargé de développement culture répond à différents besoins matérialisés ici en missions attachées à son poste.

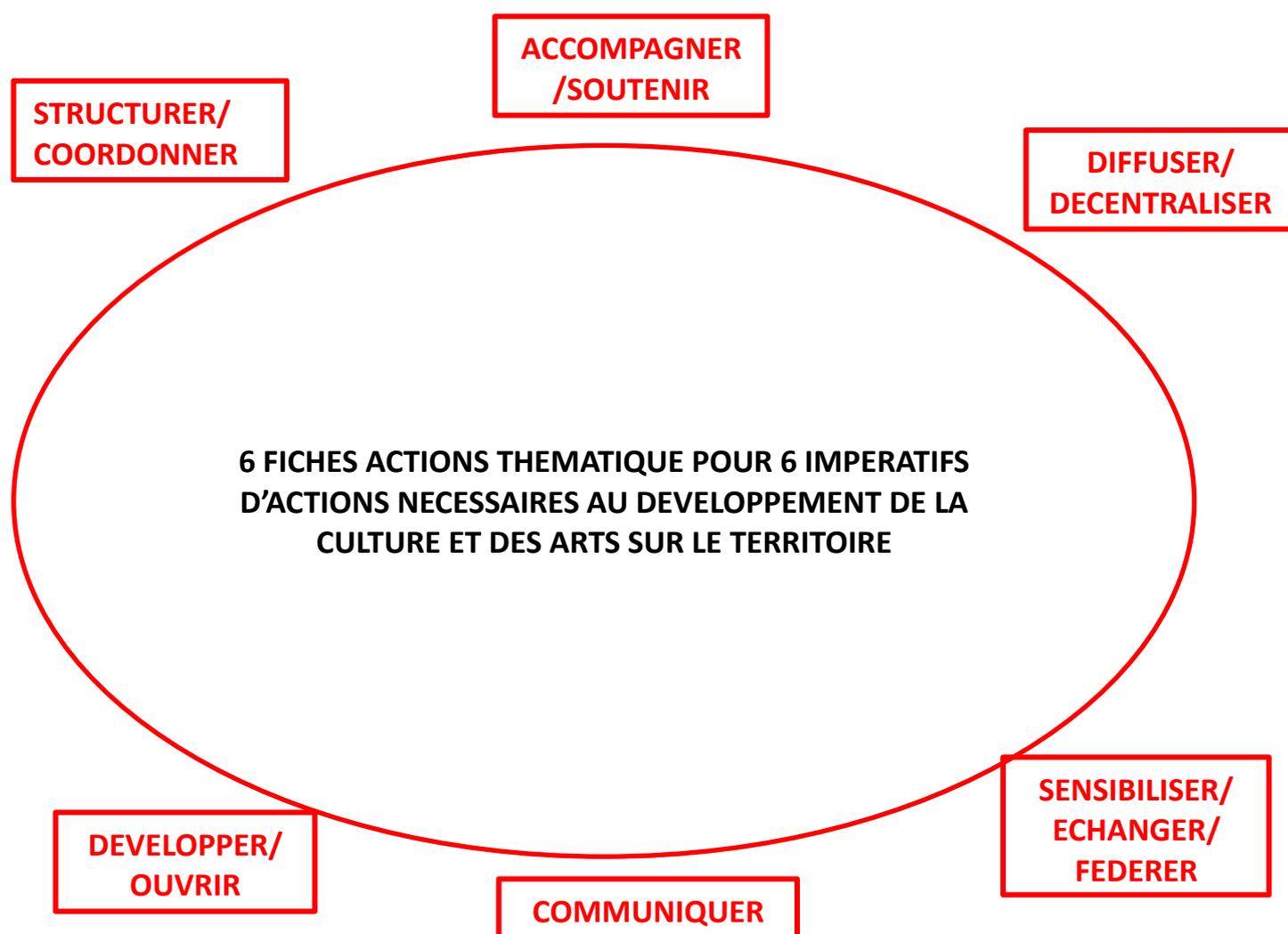
Ce poste présenté ici d'un point de vue strictement culturel, doit en réalité tenir compte des études menées en parallèle sur le tourisme et le patrimoine verrier et le service aux publics. Aussi devra-t-il certainement faire l'objet d'une mutualisation des missions à travers les besoins identifiés au sein de ces mêmes études.

PARTIE II

LE PLAN D' ACTIONS

UN PROJET DECLINE EN FICHES ACTIONS

LES THEMATIQUES ACTIONS : UNE APPROCHE TRANSVERSALE



FICHE ACTION TYPE

- Chaque fiche est composée d'une thématique de mise en œuvre du projet à laquelle correspond une ou des actions socles et des actions déclinées.
- Les actions socles sont les fondements de la thématique. Elles sont les actions prioritaires et fondamentales au développement de la thématique.
- Les actions déclinées quant à elle déclinent l'idée principale de l'action-socle.

Les rubriques de la fiche action.

LA THEMATIQUE

- Fiche synthèse

➡ **Présentation de l'action socle de la thématique**

➡ **L'action socle de la thématique**

➡ Nom de l'action :

➡ Maîtrise d'ouvrage :

➡ Contenu :

➡ Partenariats :

➡ Objectifs :

➡ Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept :

➡ Retombées (économiques, touristiques, sociales) attendues :

➡ Public cible :

➡ Calendrier :

➡ Coût (investissement et fonctionnement) et moyens :

➡ Priorité de mise en œuvre :

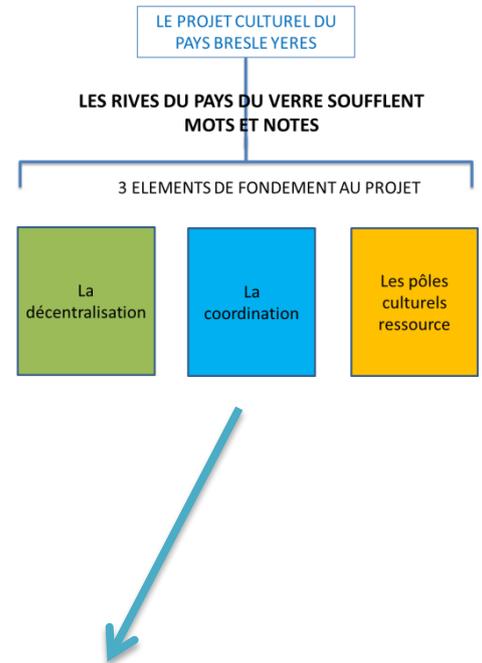
➤ **Présentation des actions déclinées**

- Nom de l'action :
- Maîtrise d'ouvrage :
- Contenu :
- Partenariats :
- Objectifs :
- Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept :
- Retombées (économiques, touristiques, sociales) attendues :
- Public cible :
- Calendrier :
- Coût (investissement et fonctionnement) et moyens :
- Priorité de mise en œuvre :

STRUCTURER/COORDONNER

Les objectifs de la thématique :

- Professionnaliser l'offre
- Renforcer la démarche associative et le bénévolat
- Organiser les échanges
- Mutualiser les ressources



ACTION-SOCLE

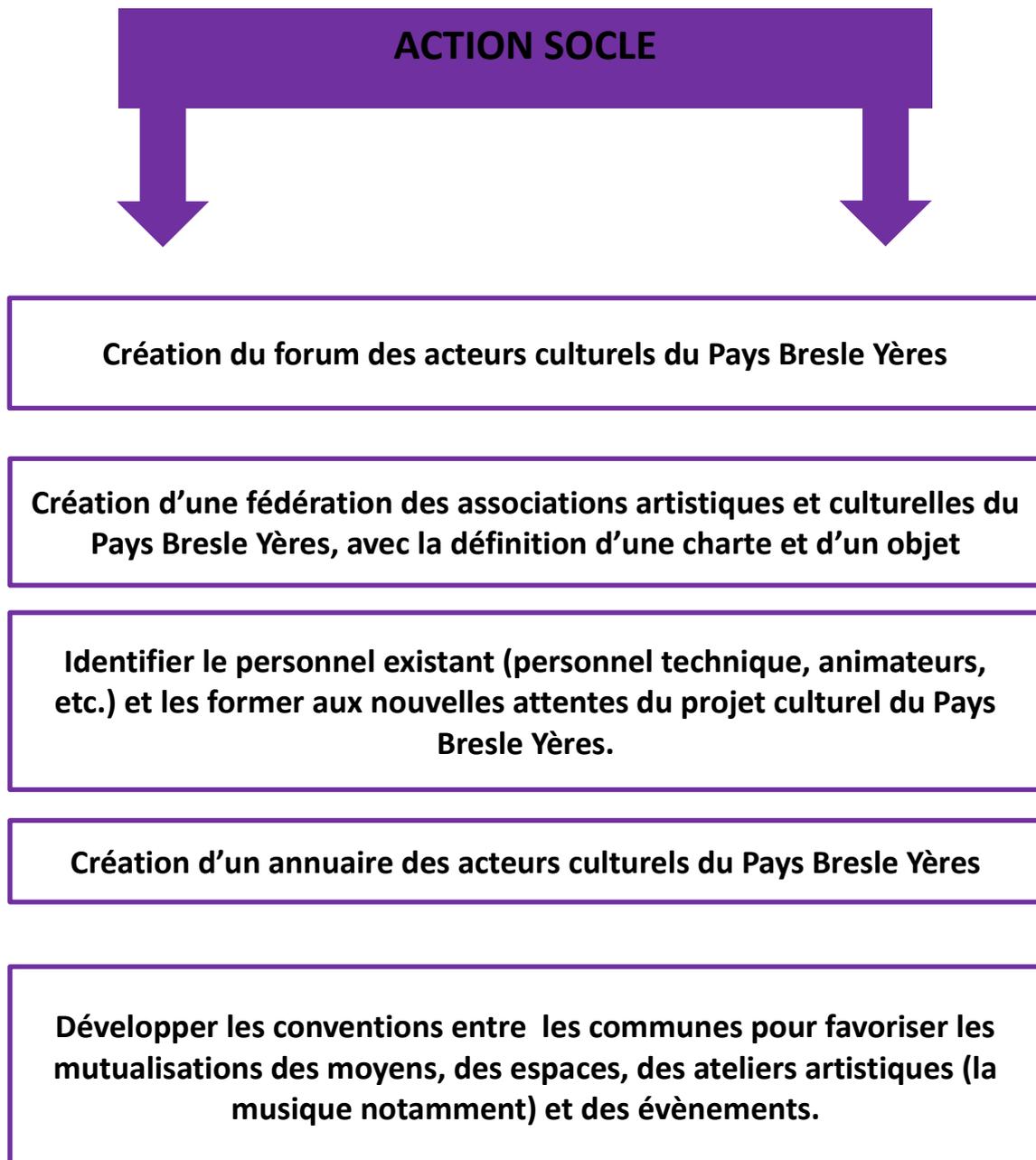
ACTION SOCLE 1 :

PRISE ET REPARTITION DE LA COMPETENCE CULTURE PAR CHAQUE COMMUNAUTE DE COMMUNES ET POUR PARTIE PAR LE PAYS BRESLE YÈRES (COMMENCER PAR ELARGIR LA COMPETENCE MISE EN RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DEJA INITIEE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESLE MARITIME).

ACTION SOCLE 2 :

CRÉATION D'UN POSTE DE CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

LES ACTIONS DECLINEES



Action socle 1 :

Prise et répartition de la compétence culture par chaque communauté de communes et pour partie par le pays Bresle Yères (commencer par élargir la compétence mise en réseau des bibliothèques déjà initiée par la communauté de communes Bresle maritime).

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères et les 4 Communautés de Communes.

Contenu : Toute action en faveur d'un développement culturel au sein du territoire commence par la nécessaire prise ou répartition de la compétence culture au sein du Pays Bresle Yères et des 4 communautés de communes (Communauté de communes de Blangy-sur-Bresle, Communauté de communes du canton d'Aumale, Communauté de communes de Yères et Plateaux et Communauté de communes Bresle Maritime).

Partenariats : -

Objectifs : « Structurer l'offre culturelle à l'échelle du Pays Bresle Yères »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : La compétence culture est une réponse au besoin de coordination inscrit dans la stratégie du projet.

Retombées attendues : faire de la culture un enjeu de la politique du Pays et des 4 Communautés de communes, facteur de cohésion sociale.

Public cible : les communautés de communes et par extension les habitants du territoire.

Calendrier : lancement premier semestre 2013

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : -

Priorité de mise en œuvre : 1

Action socle 2 :

Création d'un poste de chargé de développement culturel

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : il s'agit de créer un poste de chargé de développement culturel pour coordonner les acteurs culturels à l'échelle du Pays Bresle Yères et ce dans le respect de la stratégie définie par le Pays et sur la base d'une concertation avec les différentes politiques culturelles communales et intercommunales.

Partenariats : la région Picardie dans le cadre du partenariat culturel avec les territoires

Objectifs : « Structurer l'offre culturelle à l'échelle du Pays Bresle Yères »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : le poste de chargé de développement culturel répond là encore au besoin de coordination identifié dans le cœur du projet.

Retombées attendues : faire de la culture un enjeu de la politique du Pays et des 4 Communautés de communes, facteur de cohésion sociale et d'échange.

Public cible : les collectivités, les associations et par extension les habitants du territoire

Calendrier : lancement premier semestre 2013

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : environ (cout du poste salaire + matériel)
45 000 euros par an

Priorité de mise en œuvre : 1

Action déclinée 1 :

Création du forum des acteurs culturels du Pays Bresle Yères

Maîtrise d'ouvrage : Le syndicat mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : Organiser annuellement le forum des acteurs culturels. Le forum est l'occasion pour les acteurs culturels (associations, communes, etc.) de se rencontrer et d'échanger autour de thèmes qui leurs sont communs. Pour donner de la dimension au forum, ce dernier pourrait se dérouler sur une journée entière pendant laquelle il y aurait plusieurs temps forts. Un premier temps autour d'une table ronde avec des thématiques de débats, un second temps où les associations et communes pourraient par des stands se faire connaître (diffusion de leur communication) et un troisième et dernier temps marqué par des spectacles (concerts, danse, théâtre, etc.), résultat du travail de l'année des associations artistiques. L'idée est de faire de ce temps d'échange, l'opportunité également donnée aux publics de mieux connaître leurs associations artistiques et culturelles. Afin de respecter l'itinérance inhérente au territoire, le forum se déroulera chaque année dans un lieu différent du territoire Bresle Yères.

Partenariats : toutes les associations culturelles et artistiques, les communes du territoire

Objectifs : « Structurer l'offre culturelle à l'échelle du Pays Bresle Yères »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : renforcer la diffusion du souffle artistique par l'organisation d'une journée dédiée et ce à des fins de structuration des acteurs, de synergies des initiatives et des moyens et de la connaissance au public.

Retombées attendues : la création d'actions communes et de partenariat entre les acteurs, la mobilisation des publics et l'augmentation de leur adhésion aux associations.

Public cible : les associations, les communes et les habitants et notamment le jeune public et le public adolescent et lycéen.

Calendrier : Le forum devra être créé assez rapidement afin de pérenniser les premières impulsions de mobilisation en amont de l'actuelle étude culture. L'objectif pourrait se situer autour de septembre 2013 (le mois de septembre correspondant ainsi à une reprise).

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : mise à disposition des locaux, préparation de la table ronde par le chargé de développement culturel et par les membres de la commission culture, le travail de terrain pour mobiliser, mise à disposition de la sonorisation, et de stands (avec une contribution bénévole des associations pour les stands et l'animation), diffusion de communication, soit environ 2500 euros par salon.

Priorité de mise en œuvre : 1

Action déclinée 2 :

Création d'une fédération des associations artistiques et culturelles du Pays Bresle Yères.

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : créer une fédération des associations culturelles et artistiques du territoire Bresle Yères. Cette fédération devra être pourvue d'un objet précis de mise en œuvre et d'une charte présentant des critères d'adhésion et répondant nécessairement aux intérêts de l'objet/concept de la Fédération. Les associations et communes pourront adhérer.

Partenariats : -

Objectifs : « Structurer l'offre culturelle à l'échelle du Pays Bresle Yères »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : Donner corps au concept à travers un objet associatif

Retombées attendues : devenir un interlocuteur privilégié de la culture du territoire

Public cible : les associations et les communes

Calendrier : Lancement second semestre 2013

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : -

Priorité de mise en œuvre : 1

Action déclinée 3 :

Identifier le personnel existant (personnel technique, animateurs, etc.) et les former aux nouvelles attentes du projet culturel du Pays Bresle Yères.

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : il s'agit ici de référencer le personnel existant pouvant contribuer au développement de la stratégie culturelle (techniciens, animateurs, bibliothécaires, chargé de culture, etc.) et les former aux attentes du projet culturel. Nous pensons ici plus particulièrement au personnel technique au sein des communes qui peut constituer un véritable soutien à la décentralisation artistique en étant formé à l'accueil technique de spectacles par exemple.

Partenariats : -

Objectifs : « Structurer l'offre culturelle à l'échelle du Pays Bresle Yères » ; « Favoriser la diffusion du spectacle vivant » ; « Faire des bibliothèques des lieux de développement culturel »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : donner à la coordination les relais locaux nécessaires à la mise en place du projet.

Retombées attendues : le développement de la décentralisation

Public cible : les communes

Calendrier : Lancement second semestre 2013

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : les formations pourront être dispensées par les associations référentes du territoire : *coût à définir avec les associations.*

Priorité de mise en œuvre : 2

Action déclinée 4

Création d'un annuaire des acteurs culturels du Pays Bresle Yères

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : Identifier toutes les associations du territoire et les réunir au sein d'un annuaire des associations. Cet annuaire constitue l'un des premiers outils du poste de chargé de développement culturel et pourra à terme être publié à destination des habitants dans le cadre du forum des acteurs culturels.

Partenariats : les associations, les communes

Objectifs : « Structurer l'offre culturelle à l'échelle du Pays Bresle Yères »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : constituer un outil pratique à la coordination

Retombées attendues : l'amélioration de la connaissance des acteurs associatifs par les collectivités et les habitants.

Public cible : les associations, les communes, les habitants du territoire

Calendrier : Lancement second semestre 2013

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : frais de création et d'impression de l'annuaire environ 6000 euros.

Priorité de mise en œuvre : 2

.

Action déclinée 5

Développer les conventions entre les communes pour favoriser les mutualisations des moyens, des espaces, des ateliers artistiques (la musique notamment) et des événements.

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : Identifier les espaces disponibles, les ateliers artistiques, les cours (qualifications professeurs, type d'enseignement), les problématiques de distance et de transport afin de mettre en place des conventions favorisant la mutualisation des moyens dédiés à l'éducation artistique.

Partenariats : -

Objectifs : « Structurer l'offre culturelle à l'échelle du Pays Bresle Yères » ; « Donner à la musique les moyens de son développement et favoriser sa diffusion »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : structurer pour mieux diffuser et décentraliser

Retombées attendues : augmenter les moyens et la fréquentation des ateliers et événements liés ; favoriser l'itinérance des habitants.

Public cible : les communes et les habitants du territoire

Calendrier : Lancement premier semestre 2014

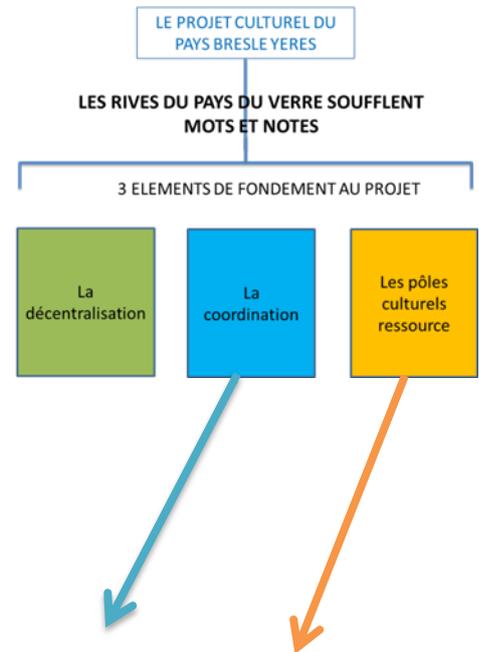
Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : -

Priorité de mise en œuvre : 3

ACCOMPAGNER/SOUTENIR

Objectif de la thématique :

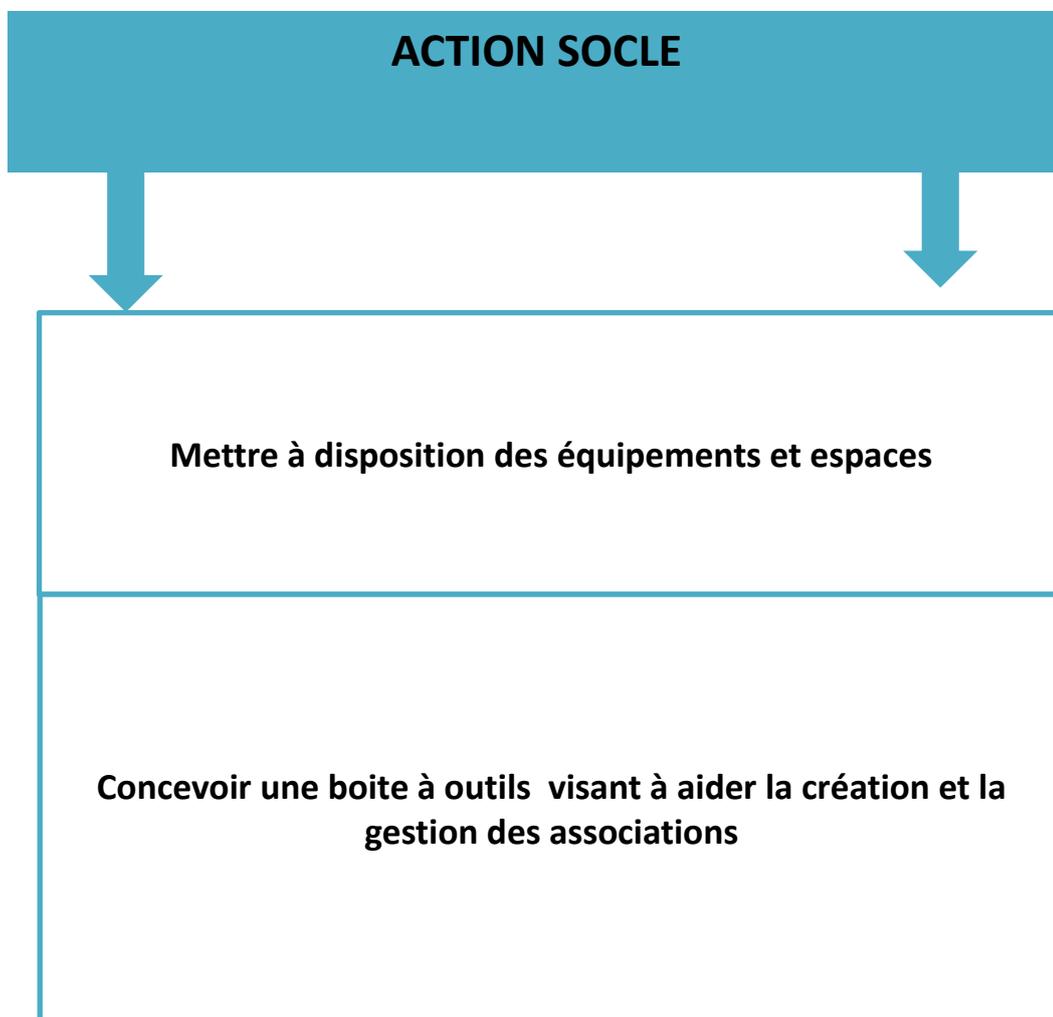
- **Accompagner les associations**
- **Conseiller les associations**
- **Permettre les rencontres**
- **Organiser l'entraide et la mutualisation des ressources**



ACTION-SOCLE

IDENTIFIER ET METTRE EN RÉSEAU LES ASSOCIATIONS RÉFÉRENTES

LES ACTIONS DECLINEES



Action socle

Identifier et mettre en réseau les associations référentes du territoire

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : il s'agit ici de valoriser l'existant, à savoir les associations du territoire, en identifiant parmi elles, les associations référentes qui pourront dispenser du conseil et de l'accompagnement auprès des porteurs de création.

Partenariats : les associations du territoire (l'Ecurie rock, le Carcahoux, la Fonderie, etc.)

Objectifs : « favoriser la diffusion du spectacle vivant » ; « Donner à la musique les moyens de son développement et favoriser sa diffusion » ; « Structurer l'offre culturelle à l'échelle du Pays Bresle Yères »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : déploiement de la stratégie des pôles ressources culturels.

Retombées attendues : le développement des initiatives associatives et créatives sur le territoire

Public cible : les associations et les porteurs de création

Calendrier : Lancement second semestre 2013

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : -

Priorité de mise en œuvre : 1

Action déclinée 1

Mettre à disposition des équipements et espaces

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : identification des espaces et des équipements et mise à disposition pour les porteurs de projet, de création.

Partenariats : communes, Communautés de communes

Objectifs : « favoriser la diffusion du spectacle vivant » ; « Donner à la musique les moyens de son développement et favoriser sa diffusion »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : déploiement de la stratégie des pôles ressource culturels.

Retombées attendues : le développement des initiatives associatives et créatives sur le territoire

Public cible : les associations et les porteurs de création

Calendrier : Lancement second semestre 2013

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : -

Priorité de mise en œuvre : 2

Action déclinée 2

Concevoir une boîte à outils visant à aider la création et la gestion des associations

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : créer une boîte à outils numérique à destination des porteurs de projet, des associations et des porteurs de création. Le contenu de la boîte serait constitué de fiches thématiques dispensant des informations juridiques, administratives, financières, techniques.

Partenariats : les associations

Objectifs : « favoriser la diffusion du spectacle vivant » ; « Donner à la musique les moyens de son développement et favoriser sa diffusion.

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : déploiement de la stratégie des pôles ressource culturels.

Retombées attendues : le développement des initiatives associatives et créatives sur le territoire

Public cible : les associations et les porteurs de création

Calendrier : Lancement second semestre 2013

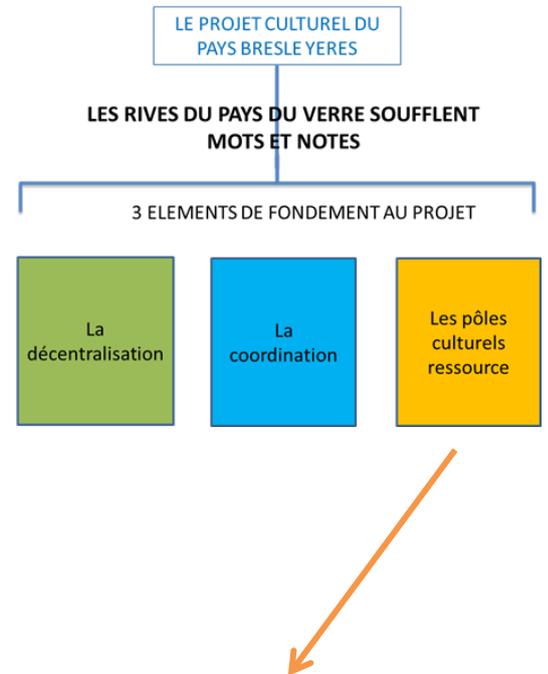
Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : environ 1500 euros

Priorité de mise en œuvre : 3

DIFFUSER/DECENTRALISER

Objectif de la thématique :

- Diffuser au sein des vallées de la Bresle et de l'Yères
- Implanter des relais au sein du territoire



ACTION-SOCLE

**LES « PÔLES CULTURELS RESSOURCE » SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE
À DIFFÉRENTS NIVEAUX D'INTERVENTION (DE MISSION ET DE FORME).**

LES ACTIONS DECLINEES



Action socle

Les « pôles culturels ressource » sur l'ensemble du territoire à différents niveaux d'intervention (de mission et de forme).

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : instaurer les pôles culturels ressource sous la forme de lieux identifiés et de référence et sous la forme d'acteurs et d'équipes de référence. *CF la partie des pôles culturels ressource.*

Partenariats : les lieux culturels du territoire, les associations référentes, les syndicats mixtes, les bibliothèques.

Objectifs : « favoriser la diffusion du spectacle vivant » ; « Donner à la musique les moyens de son développement et favoriser sa diffusion » ; « Structurer l'offre culturelle à l'échelle du Pays Bresle Yères » ; « Faire des bibliothèques des lieux de développement culturel » ; « créer une synergie avec les acteurs touristiques du territoire Bresle Yères ».

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : déploiement de la stratégie des pôles ressource culturels.

Retombées attendues : une augmentation et une amélioration de la décentralisation artistique

Public cible : les habitants et les associations

Calendrier : lancement second semestre 2013

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : Les coûts imputés aux pôles culturels ressource se partagent en réalité en deux catégories. Tout d'abord : la valorisation de l'existant (lieux existants, personnes existantes). Enfin le besoin de communication et d'identification de ces pôles (mise en place d'un label, d'une identité graphique, d'outils de communication de type signalétique, plaquette, etc.), soit une communication dédiée aux pôles évaluée à 5000 euros.

Priorité de mise en œuvre : 1

Action déclinée 1

Organisation de la décentralisation du spectacle vivant

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : définition d'une programmation commune itinérante en s'appuyant sur le réseau des salles des fêtes, des bibliothèques, des écoles, des centres socioculturels et des lieux patrimoniaux. Cette programmation itinérante de spectacle vivant sera définie sur la base 4 spectacles par trimestre soit 12 spectacles par an sur l'ensemble du territoire du Pays.

Partenariats : Les compagnies du territoire ; mettre en place des partenariats avec des structures extérieures comme le centre national des Arts de la Rue : l'atelier 231 basé à Sotteville les Rouen, le centre régional des Arts du Cirque basé à Elbeuf, le Pôle Régional Cirque et Arts de la Rue à Amiens, l'ODIA Normandie, la scène nationale de Dieppe DSN, l'association de programmation sur le Pays de Bray « les rencontres en Pays de Bray ».

Objectifs : « favoriser la diffusion du spectacle vivant » ; « Donner à la musique les moyens de son développement et favoriser sa diffusion » ; « développer les partenariats avec les territoires contigus, les territoires régionaux et départementaux. »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : la décentralisation fait partie des éléments de fondement du projet.

Retombées attendues : il s'agit ici de retombées ayant trait davantage à l'amélioration du cadre de vie en milieu rural avec la proposition d'une offre culturelle locale.

Public cible : les habitants du territoire, les compagnies du territoire

Calendrier : Lancement second semestre 2014

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : Environ 22 000 euros par an (achat des spectacles, suivi administratif, technique et communication)

Priorité de mise en œuvre : 1

Action déclinée 2

Travailler les résidences d'artistes spectacle vivant/musique/lecture/écriture

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : développer les résidences d'artistes autour de l'axe spectacle vivant/musique/lecture/écriture sur l'ensemble du territoire en lien avec le concept « Les rives du Pays du verre soufflent mots et notes » et en lien avec la question des hébergements disponibles (Travail de partenariat avec les hébergeurs du territoire). Outre le travail possible avec les habitants, les résidences d'artistes constituent des supports pour la mise en place de projet artistique au sein des écoles. Enfin la question de la résidence d'artistes et notamment la venue d'artistes extérieurs au territoire du Pays suppose des aspects pratiques comme par exemple la capacité d'accueil des compagnies tant au niveau des conditions techniques liées à leurs discipline (ateliers, salles, matériel, etc.) qu'au niveau de leur hébergement. L'ensemble de ces aspects devra rentrer d'une part dans la démarche de mise à disposition de lieux et de matériel au sein de la logique des pôles culturels ressources mais devra également faire partie de la réflexion touristique autour de la capacité d'hébergement du territoire et ainsi impulser une dynamique de partenariat avec les hébergeurs du territoire.

Partenariats : Les compagnies du territoire ; mettre en place des partenariats avec des structures extérieures comme le centre national des Arts de la Rue : l'atelier 231 basé à Sotteville les Rouen, le centre régional des Arts du Cirque basé à Elbeuf, le Pôle Régional Cirque et Arts de la Rue à Amiens, (voir la démarche cirque en campagne), le Pôle Régional des arts de la marionnette « Le tas de sable Ches Panses Vertes » l'ODIA Normandie, la scène nationale de Dieppe DSN, l'association de programmation sur le Pays de Bray « les rencontres en Pays de Bray » et le centre culturel de rencontre de Saint-Riquier et sa thématique « écriture » ; la Comédie de Picardie, l'Atelier 142 dédié aux arts visuels, les hébergeurs du territoire.

Objectifs : « favoriser la diffusion du spectacle vivant » ; « Donner à la musique les moyens de son développement et favoriser sa diffusion » ; « développer les partenariats avec les territoires contigus, les territoires régionaux et départementaux » ; « créer une synergie avec les acteurs touristiques du territoire Bresle Yères » ; « mettre au cœur de la démarche la question des publics » ; « mobiliser les publics autour de thèmes fédérateurs familiers, connus et reconnus (CF les thématiques de valorisation) et leur signifier le territoire Bresle Yères ».

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : Valorisation des disciplines liées au concept de souffleurs de Bresle Yères (Spectacle vivant, musique, lecture).

Retombées attendues : les résidences d'artistes ont à la fois des retombées locales par la prise en compte des habitants du territoire et des retombées interrégionales par le croisement des structures et a fortiori des publics.

Public cible : les habitants du territoire

Calendrier : Lancement premier semestre 2014

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : environ 24 000 euro par an

Priorité de mise en œuvre : 3

Action déclinée 3

Conception d'une charte de conduite visant à aider et cadrer les porteurs de projet de rénovations de salles des fêtes

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : proposer une charte de bonne conduite à la rénovation des salles des fêtes du territoire pour que ces dernières soient adaptées à la diffusion de spectacles. En effet, il est actuellement impossible de rénover toutes les salles des fêtes du territoire. Néanmoins, fédérer les communes et Communautés de communes autour d'une charte de rénovation des salles constituerait le signe fort d'un territoire qui fait de la culture et notamment de la culture en milieu rural un enjeu de développement local.

Partenariats : l'ODIA

Objectifs : « favoriser la diffusion du spectacle vivant » ; « Donner à la musique les moyens de son développement et favoriser sa diffusion » ; « développer les partenariats avec les territoires contigus, les territoires régionaux et départementaux ».

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : favoriser la décentralisation artistique par un réseau de salles équipées en vue de l'accueil de spectacles.

Retombées attendues : il s'agit ici de retombées ayant trait davantage à l'amélioration du cadre de vie en milieu rural.

Public cible : les communes et communautés de communes

Calendrier : Lancement premier semestre 2013

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : -

Financements potentiels : -

Priorité de mise en œuvre : 1

Action déclinée 4

Organisation de l'itinérance des spectateurs

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : créer le service transport culture. Identifier des manifestations culturelles du territoire, spectacles et y adjoindre un service de transport culture afin de rendre accessible l'offre culturelle à l'ensemble des habitants du territoire.

Partenariats : les autocaristes du territoire.

Objectifs : « favoriser la diffusion du spectacle vivant » ; « Donner à la musique les moyens de son développement et favoriser sa diffusion » ; « mettre au cœur de la démarche la question des publics. »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : développer l'itinérance, thématique de valorisation du concept.

Retombées attendues : il s'agit ici de retombées ayant trait davantage à l'amélioration du cadre de vie en milieu rural.

Public cible : les habitants du territoire

Calendrier : lancement premier semestre 2014

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : les coûts liés au transport sont à estimer en fonction des besoins identifiés notamment dans l'étude transport.

Priorité de mise en œuvre : 3

Action déclinée 5

Structurer le réseau de lecture publique

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : Identifier les bibliothèques/médiathèques afin de créer un réseau de lecture publique propre au Pays Interrégional Bresle Yères à travers une convention de réseau afin de favoriser la mutualisation des moyens, des ressources, des équipements (NTIC) et ainsi faciliter la diffusion (programmation au sein des bibliothèques). Travailler en partenariat avec les structures de lecture publique du territoire à l'échelle des départements (Seine Maritime, Somme), des régions (Haute-Normandie, Picardie), de l'Etat (DRAC Haute-Normandie, Picardie), etc.

Partenariats : les autocaristes du territoire.

Objectifs : « *Faire des bibliothèques des lieux de développement culturel et structurer le réseau de lecture publique* »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : le développement de la lecture publique fait partie des axes majeurs associés au concept « les rives du pays du verre soufflent mots et notes » et s'appuie sur la mise en œuvre de la décentralisation (élément de fondement du projet).

Retombées attendues : il s'agit ici de retombées ayant trait davantage à l'amélioration du cadre de vie en milieu rural.

Public cible : les habitants du territoire

Calendrier : lancement premier semestre 2013

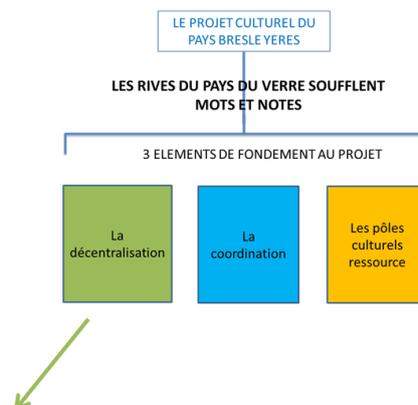
Coût (investissement et fonctionnement) et moyens :

Priorité de mise en œuvre : 2

SENSIBILISER/ECHANGER/FEDERER

Objectif de la thématique :

- Mobiliser les publics autour de thèmes fédérateurs
- Faire du jeune public un relais de sensibilisation du jeune public
- Valoriser l'existant



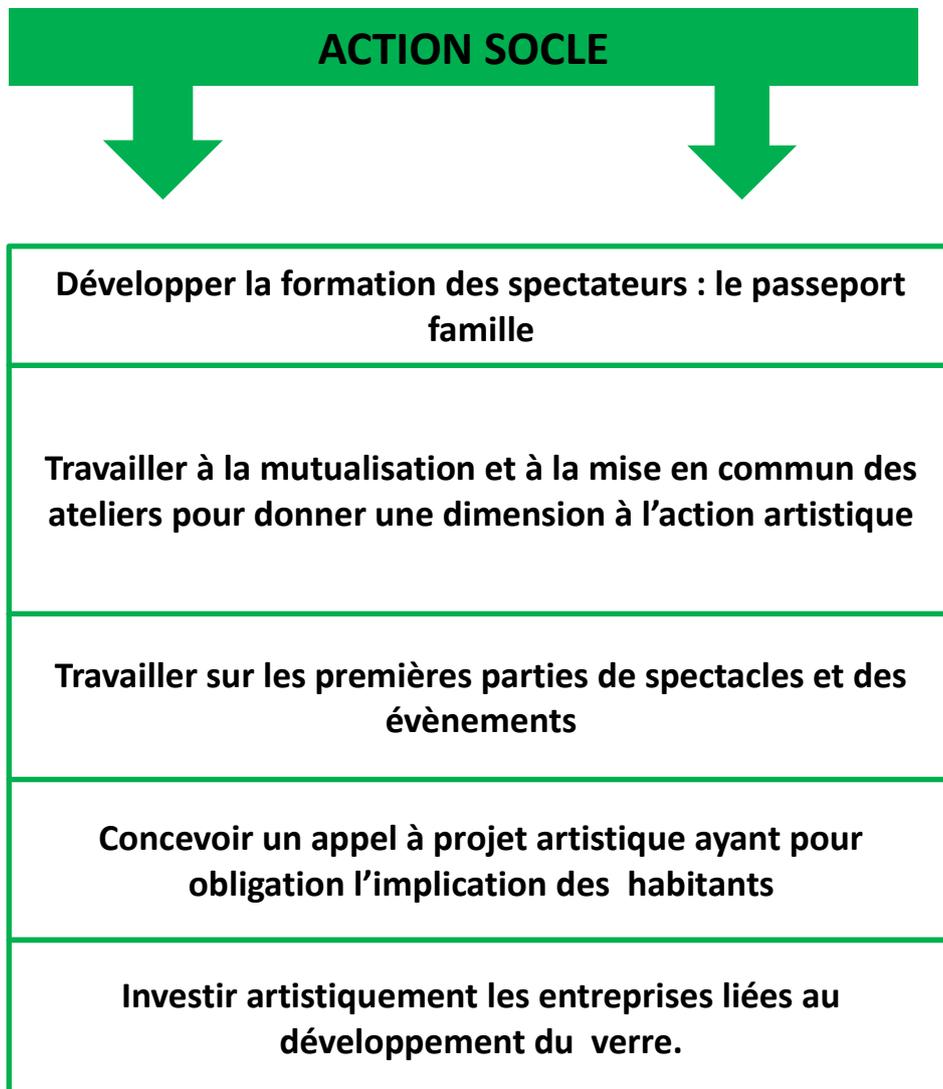
ACTION-SOCLE

SOUSCRIRE À UN CONTRAT LOCAL D'EDUCATION ARTISTIQUE

DÉVELOPPER LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

LES SCÈNES SOUFLÉES

LES ACTIONS DECLINEES



Action socle 1

SOUSCRIRE À UN CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Maîtrise d'ouvrage : la Communauté de Communes de Blangy-sur Bresle

Contenu : Proposer des actions d'éducation artistiques avec des artistes professionnels dans quelques établissements scolaires du territoire. Si une première étape fut esquissée pour la Communauté de Communes de Blangy-sur-Bresle, il faut envisager d'étendre le dispositif à terme à l'ensemble du territoire du Pays.

Partenariats : Communauté de Communes de Blangy sur Bresle, Education Nationale, Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.), Atelier 231 : Centre de production national des Arts de la Rue (Sotteville Lès Rouen).

Objectifs : « *Faire de l'éducation artistique (notamment celle de la petite enfance) un relais de sensibilisation du grand public* »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : la prise en compte de jeune public identifié dans les objectifs du projet

Retombées attendues : développer la sensibilité et la pratique artistique chez les enfants

Public cible : Enfants des écoles primaires, secondaires, voir éventuellement Collège.

Calendrier : dernier semestre 2012 + 3 ans

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : 10 800 euros

Priorité de mise en œuvre : 1

-

Action socle 2

DÉVELOPPER LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES SPÉCIALISÉS

Maîtrise d'ouvrage : le syndicat mixte du Pays Bresle Yères

Contenu : dans la même logique que le contrat local d'éducation artistique, le Pays doit initier des partenariats avec les lieux de diffusion, les structures culturelles de son territoire et les écoles, voire les ateliers artistiques déjà existants. Afin de répondre au concept, les partenariats seront privilégiés pour les disciplines des arts de la rue et de la musique.

- Intervention en classe de compagnies
- Concert pédagogique
- Intervention en classe des métiers de l'art

Partenariats : le théâtre du château d'Eu, l'association les heures musicales de la vallée de la Bresle, le théâtre des Charmes, l'écurie Rock, le Murmure du son, etc.

Objectifs : *«Faire de l'éducation artistique (notamment celle de la petite enfance) un relais de sensibilisation du grand public »*

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : mise en avant des disciplines liées au concept de souffleurs de Bresle Yères à destination des jeunes publics, publics cibles du projet.

Retombées attendues : développer la sensibilité et la pratique artistique chez les enfants et les adolescents

Public cible : les enfants et les adolescents

Calendrier : lancement premier semestre 2013

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : 6000 euros par an

Priorité de mise en œuvre : 1

Action socle 3

LES SCÈNES SOUFLÉES

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères

Contenu : Des scènes éphémères qui investissent des lieux de patrimoine, abandonnés, des lieux privés, etc. pour favoriser la rencontre des publics, en proposant un spectacle (théâtre, danse, musique, lecture) qui disparaît le temps du passage du souffle artistique) pour valoriser artistiquement l'existant (lieux, manifestations, les fêtes de terroir et les marchés)

Partenariats : communes, associations du patrimoine, syndicats d'initiative

Objectifs : « Mobiliser les publics autour de thèmes fédérateurs familiers, connus et reconnus (CF les thématiques de valorisation) et leur signifier le territoire Bresle Yères » ; « favoriser la diffusion du spectacle vivant » ; « créer une synergie avec les acteurs touristiques du territoire Bresle Yères ».

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : matérialisation du concept les souffleurs de Bresle Yères.

Retombées attendues : il s'agit ici de retombées ayant trait davantage à l'amélioration du cadre de vie en milieu rural.

Public cible : les habitants du territoire

Calendrier : lancement premier semestre 2013

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : 2500 euros par scène soufflées (à raison de 3 scènes soufflées par an).

Priorité de mise en œuvre : 3

Action déclinée 1 :

Développer la formation des spectateurs : le passeport famille

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères.

Contenu : le passeport famille propose l'accès à 6 spectacles par an gratuit pour les enfants et demi-tarif pour un adulte accompagnant. Il fait l'objet d'une présentation des spectacles le constituant en début de saison .

Partenariats : les lieux de diffusion du territoire

Objectifs : «*Faire de l'éducation artistique (notamment celle de la petite enfance) un relais de sensibilisation du grand public* »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : cette action répond à l'objectif de sensibilisation du grand public par des démarches en faveur du jeune public.

Retombées attendues : il s'agit ici de retombées ayant trait davantage à l'amélioration du cadre de vie en milieu rural.

Public cible : les habitants du territoire

Calendrier : lancement second semestre 2014

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : 90 euros par passeport pour un enfant et un adulte.

Priorité de mise en œuvre : 3

Action déclinée 2 :

Travailler à la mutualisation et à la mise en commun des ateliers

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères.

Contenu : développer les partenariats entre les ateliers pour programmer des sessions d'enseignements en commun ou des spectacles en commun afin de favoriser les échanges et les déplacements sur le territoire et ainsi apporter une dimension territoriale Pays à l'action artistique.

Partenariats : les communes et les ateliers artistiques du territoire

Objectifs : *«Faire de l'éducation artistique (notamment celle de la petite enfance) un relais de sensibilisation du grand public »*

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : mutualiser les moyens pour mieux diffuser le souffle artistique et caractériser le Pays comme territoire de projet artistique

Retombées attendues : amélioration du cadre de vie, favoriser les déplacements sur le territoire du Pays.

Public cible : les habitants du territoire

Calendrier : lancement premier semestre 2014

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : -

Priorité de mise en œuvre : 2

Action déclinée 3 :

Travailler sur les premières parties de spectacles et des évènements

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères.

Contenu : établir des partenariats entre les ateliers artistiques et les salles de spectacle du territoire pour intégrer des premières parties réalisées par les ateliers artistiques du territoire.

Partenariats : les salles de diffusion du territoire

Objectifs : «*Faire de l'éducation artistique (notamment celle de la petite enfance) un relais de sensibilisation du grand public* »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : cette action répond à l'objectif de sensibilisation du grand public par des démarches en faveur du jeune public.

Retombées attendues : amélioration du cadre de vie

Public cible : les habitants du territoire

Calendrier : lancement second semestre 2015

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : -

Priorité de mise en œuvre : 3

Action déclinée 4 :

Concevoir un appel à projet artistique ayant pour obligation l'implication des habitants

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères.

Contenu : définir un appel à projet en deux temps : soit un premier temps consacré au processus de création avec les habitants du territoire (collecte, témoignage, exercice théâtrale, etc.) et un second temps de restitution.

Partenariats : -

Objectifs : « *Mettre au cœur de la démarche la question des publics* » ; « *Mobiliser les publics autour de thèmes fédérateurs familiers, connus et reconnus (CF les thématiques de valorisation) et leur signifier le territoire Bresle Yères.* »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : l'implication des habitants par des thèmes fédérateurs identifiés au sein du concept : l'eau, le verre, l'histoire, le patrimoine, le territoire Bresle Yères.

Retombées attendues : appropriation du territoire Bresle Yères par les habitants

Public cible : les habitants du territoire

Calendrier : lancement premier semestre 2015

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : 12 000 euros

Priorité de mise en œuvre : 1

Action déclinée 5

Investir artistiquement les entreprises liées au développement du verre.

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères.

Contenu : Investir artistiquement (saynètes, œuvre plastique, recueil, musique) les entreprises liées au développement du verre (démarche à intégrer à terme dans le cadre de l'évènement Pays).

Partenariats : les entreprises du verre du territoire

Objectifs : « Mobiliser les publics autour de thèmes fédérateurs familiers, connus et reconnus (CF les thématiques de valorisation) et leur signifier le territoire Bresle Yères. » ; « créer une synergie avec les acteurs touristiques du territoire Bresle Yères » ; « communiquer l'image souffleurs de Bresle Yères ».

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : mise en avant du thématique de valorisation du concept, le verre. Diffusion du souffle artistique au sein des entreprises.

Retombées attendues : créer un dialogue entre le monde économique et le monde culturel.

Public cible : les employés des entreprises

Calendrier : lancement second semestre 2014

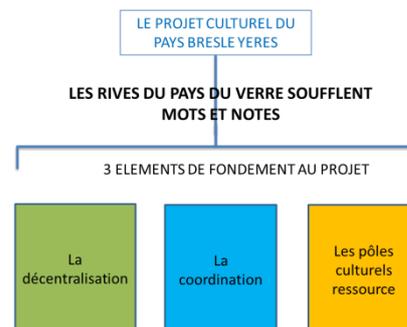
Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : 1500 euros par intervention

Priorité de mise en œuvre : 1

COMMUNIQUER

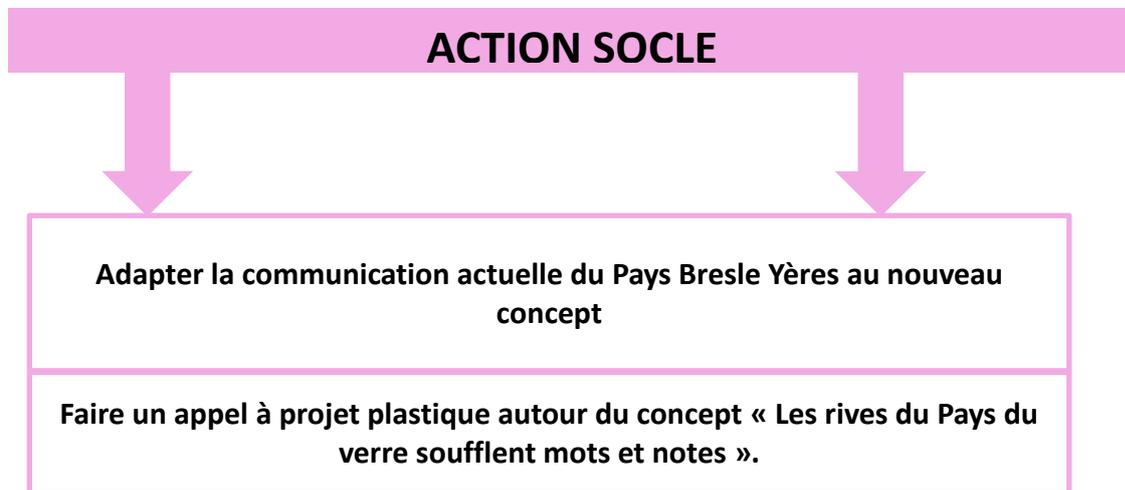
Objectif de la thématique :

- Promouvoir une image "Pays Bresle Yères"
- Développer les actions communes inter acteurs.



ACTION-SOCLE

OUTILS DE COMMUNICATION COMMUN
EVENEMENT PAYS



Action socle 1

OUTILS DE COMMUNICATION COMMUN

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères.

Contenu : concevoir des outils de communication communs aux 4 communautés de communes comme une programmation trimestrielle culturelle voire et touristique à l'échelle du Pays ; et adjoindre à l'actuel site un portail culture et tourisme.

Partenariats : les 4 communautés de communes, les communes, les associations, les syndicats d'initiative

Objectifs : « *communiquer l'image souffleurs de Bresle Yères* » ; « *créer une synergie avec les acteurs touristiques du territoire Bresle Yères* »

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : la réponse au besoin de coordination des initiatives

Retombées attendues : l'identification de l'entité du territoire Pays par les habitants et les touristes

Public cible : les habitants du territoire et les touristes

Calendrier : lancement premier semestre 2013

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : entre 2000 et 9000 euros par an (la brochure) 6000 euros (le portail)

Priorité de mise en œuvre : 1

Action socle 2

EVENEMENT PAYS

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères.

Contenu : concevoir un évènement sur le thème les souffleurs de Bresle Yères, qui fédère les vallées, les arts le verre et les activités touristiques. Un évènement inscrit dans une durée. Un évènement propice à des appels à projet artistique (spectacles itinérants, randonnées spectacles, installation arts plastiques in situ, interprétation des lieux, etc.). La création de cet évènement doit être réalisée en lien avec les associations par la mise en place par exemple d'une commission préparatoire. (Echanges de bonnes pratiques le festival de l'oiseau en Baie de Somme.)

Partenariats : les acteurs du tourisme

Objectifs : « *communiquer l'image souffleurs de Bresle Yères* » ; « *créer une synergie avec les acteurs touristiques du territoire Bresle Yères* ».

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : matérialisation du concept

Retombées attendues : l'identification de l'entité du territoire Pays par les habitants et les touristes

Public*cible : les habitants et les touristes

Calendrier : lancement second semestre 2014

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : 40 000 euros

Priorité de mise en œuvre : 1

Action déclinée 1

Adapter la communication actuelle du Pays Bresle Yères au nouveau concept

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères.

Contenu : doter le Pays Bresle Yères d'un nouveau nom affichant sa caractéristique : verre, eau, etc.

Partenariats : -

Objectifs : « *communiquer l'image souffleurs de Bresle Yères* » ; « *créer une synergie avec les acteurs touristiques du territoire Bresle Yères* ».

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : matérialisation du concept

Retombées attendues : l'identification de l'entité du territoire Pays par les habitants et les touristes

Public cible : les habitants du territoire et les touristes

Calendrier : lancement premier semestre 2013

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : -

Priorité de mise en œuvre : 2

Action déclinée 2

Faire un appel à projet plastique autour du concept « Les rives du Pays du verre soufflent mots et notes ».

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères.

Contenu : Faire un appel à projet plastique autour du concept « Les rives du Pays du verre soufflent mots et notes » dans le cadre de la journée Pays.

Partenariats : Les Directions régionales des affaires culturelles de la Picardie et de la Haute-Normandie. Les fonds régionaux d'art contemporain de la Picardie et de la Haute Normandie.

Objectifs : « *communiquer l'image souffleurs de Bresle Yères* » ; « *créer une synergie avec les acteurs touristiques du territoire Bresle Yères* ».

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : matérialisation du concept

Retombées attendues : l'identification de l'entité du territoire Pays par les habitants et les touristes

Public*cible : les habitants du territoire et les touristes

Calendrier : lancement premier semestre 2013

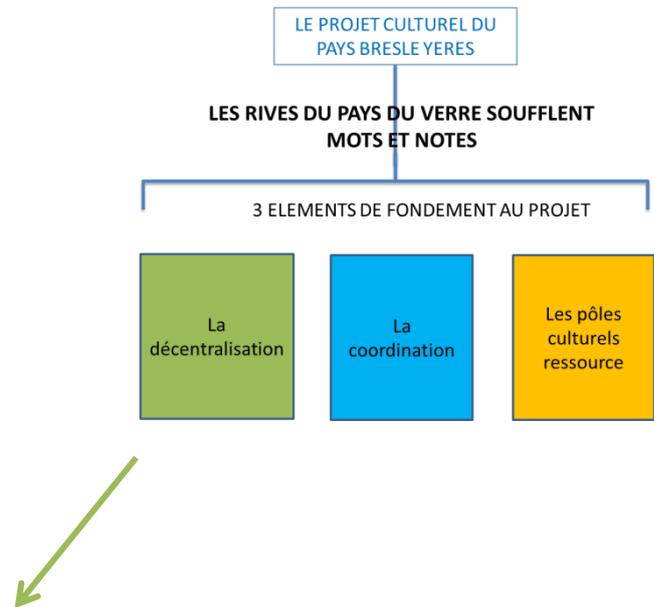
Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : 6000 euros par an

Priorité de mise en œuvre : 2

DEVELOPPER/OUVRIR

Objectif de la thématique :

- Mobiliser de nouveaux partenariats
- Ouvrir et croiser les publics
- Asseoir l'offre sur le territoire



ACTION-SOCLE

Associer les acteurs des arts aux acteurs du sport (clubs de randonnées et les clubs de sports nautique), aux acteurs du tourisme (hébergement, restaurant, etc.)

ACTION SOCLE

```
graph TD; A[ACTION SOCLE] --> B[Travailler sur l'hébergement : « chambre d'hôte des arts »]; A --> C[Réhabiliter les guinguettes]; A --> D[Les déambulations estivales artistiques]; A --> E[Identifier une ancienne verrerie à réhabiliter pour y implanter une fabrique dédiée aux souffleurs];
```

Travailler sur l'hébergement : « chambre d'hôte des arts »

Réhabiliter les guinguettes

Les déambulations estivales artistiques

Identifier une ancienne verrerie à réhabiliter pour y implanter une fabrique dédiée aux souffleurs

Action socle

Associer les acteurs des arts aux acteurs du sport (clubs de randonnées et les clubs de sports nautique), aux acteurs du tourisme (hébergement, restaurant, etc.)

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères.

Contenu : associer les acteurs des arts aux acteurs du sport (clubs de randonnées et les clubs de sports nautique), aux acteurs du tourisme (hébergement, restaurant, etc.) par une démarche d'évènementiel commun et d'outils communs (un rallye avec épreuves sportives, activités artistiques).

Partenariats : les acteurs du tourisme

Objectifs : « *communiquer l'image souffleurs de Bresle Yères* » ; « *créer une synergie avec les acteurs touristiques du territoire Bresle Yères* ».

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : faire de la vallée un axe de développement commun aux acteurs de la culture et du tourisme

Retombées attendues : l'identification de l'entité du territoire Pays par les habitants et les touristes

Public cible : les habitants et les touristes

Calendrier : lancement second semestre 2015

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : -

Priorité de mise en œuvre : 3

Action déclinée 1

Travailler sur l'hébergement, « chambre d'hôte des arts »

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères.

Contenu : créer le concept « Chambre d'hôte des arts » (un label ?) lequel consisterait en un séjour avec spectacle sous la forme de spectacles inclus dans la formule (partenariat avec les salles de diffusion) ou sous la forme de la création d'un fonds de location de spectacle, de concert).

Partenariats : les acteurs du tourisme

Objectifs : « *communiquer l'image souffleurs de Bresle Yères* » ; « *créer une synergie avec les acteurs touristiques du territoire Bresle Yères* ».

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : identifier le territoire Bresle Yères comme un territoire de spectacle, de souffle artistique jusqu'au sein même des hébergements.

Retombées attendues : l'identification de l'entité du territoire Pays par les habitants et les touristes

Public cible : les habitants et les touristes

Calendrier : lancement premier semestre 2016

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : -

Priorité de mise en œuvre : 3

Action déclinée 2

Réhabiliter les guinguettes

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères.

Contenu : réhabiliter les guinguettes (au bord de l'eau rivières/mer) en alternant musique/théâtre-improvisation-déambulations artistiques

Partenariats : les acteurs du tourisme

Objectifs : « *communiquer l'image souffleurs de Bresle Yères* » ; « *créer une synergie avec les acteurs touristiques du territoire Bresle Yères* ».

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : matérialisation du concept au sein de lieux de convivialité et valorisation des vallées.

Retombées attendues : l'identification de l'entité du territoire Pays par les habitants et les touristes

Public*cible : les habitants et les touristes

Calendrier : lancement premier semestre 2015

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : 7000 euros par guinguette

Priorité de mise en œuvre : 1

Action déclinée 3

Les déambulations estivales artistiques

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères.

Contenu : Développer les déambulations estivales artistiques sur les plages par le concept « Les souffleurs contre vents et marées ». Y adjoindre une fonction ? (relais information, sensibilisation à l'environnement).

Partenariats : les acteurs du tourisme

Site(s) concerné(s) : l'ensemble du territoire

Objectifs : « *communiquer l'image souffleurs de Bresle Yères* » ; « *créer une synergie avec les acteurs touristiques du territoire Bresle Yères* ».

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : matérialisation du concept

Retombées attendues : l'identification de l'entité du territoire Pays par les habitants et les touristes

Public cible : les habitants et les touristes

Calendrier : lancement second semestre 2016

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : 2000 euros par déambulations

Priorité de mise en œuvre : 1

ACTION DECLINEE 1

Identifier une ancienne verrerie à réhabiliter pour y implanter une fabrique dédiée aux souffleurs

Maîtrise d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Pays Interrégional Bresle Yères.

Contenu : Identifier une ancienne verrerie à réhabiliter (faire le lien avec les conclusions de l'étude sur le patrimoine verrier) pour y implanter une fabrique dédiée aux souffleurs, c'est-à-dire une fabrique dédiée aux arts du verre, aux arts de la scène (théâtre et musique) et à la lecture/écriture (faire le lien avec le pôle culturel de rencontre de Saint-Riquier sur la thématique écriture). Faire de la friche un lieu ouvert au sens propre du terme, c'est-à-dire un lieu qui se visite (touristes et habitants).

Partenariats : les acteurs du tourisme

Objectifs : « *communiquer l'image souffleurs de Bresle Yères* » ; « *créer une synergie avec les acteurs touristiques du territoire Bresle Yères* ».

Justification de l'intérêt par rapport à la stratégie et au concept : implanter un lieu dédié au concept des souffleurs

Retombées attendues : l'identification de l'entité du territoire Pays par les habitants et les touristes

Public*cible : les habitants et les touristes

Calendrier : lancement premier semestre 2016

Coût (investissement et fonctionnement) et moyens : -

Priorité de mise en œuvre : 1

LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN POSSIBLES

La région Picardie

- Aide à la création d'un poste de coordinateur culturel de territoire dans le cadre d'un partenariat culturel avec les territoires.
- Soutien aux festivals à rayonnement régional et national
- Soutien aux projets artistiques et culturels - Arts plastiques
- Soutien aux projets artistiques et culturels - Livre et lecture
- Soutien aux projets artistiques et culturels - Musiques
- Soutien aux projets artistiques et culturels - Théâtre, danse, cirque, art de la rue, pluridisciplinaire

La région Haute-Normandie

- Fonds régional d'acquisition pour les bibliothèques
- Soutien aux manifestations culturelles à rayonnement régional et territorial
- Soutien aux projets de développement culturel des territoires
- Aide à la formation musicale

Le Conseil général de la Seine Maritime

- Aide au fonctionnement des écoles de musique des communes de moins de 3000 habitants
- Aide aux locaux à vocation culturelle
- Aide à la résidence artistique et/ou culturelle
- Aide à l'animation culturelle des bibliothèques publiques
- Aide à la coordination et à la mise en réseau des établissements d'enseignements artistiques

Le Conseil Général de la Somme

- Le Plan Départemental de Développement Culturel des collèges
- Le schéma départemental de développement des enseignements artistiques en cours de finalisation

Les dispositifs européens :

Programme INTERREG IV A Manche :

Axe 3 du programme

: « Construire un espace commun attractif pour y vivre et le visiter »

- **Des enjeux liés :**
 - Renforcer la cohésion sociale et l'identité culturelle ;
 - Prendre en compte les exigences d'un développement durable ;
 - Développer des coopérations concrètes ;
 - Éviter l'effet tunnel.
- **Des objectifs spécifiques :**
 - Expérimenter des solutions communes aux problèmes d'inclusion sociale ;
 - Partager des activités liées à la culture et au patrimoine ;
 - Conforter le développement touristique et la diversification de l'offre touristique

Programme Culture 2007/2013 de l'UE :

- Les projets de coopération
- Les projets spécifiques (Soutien à des festivals culturels européens, Soutien aux organismes actifs au niveau européen dans le domaine culturel)

PLANNING

Le planning ci-dessous présente le projet sous 5 ans. Ces 5 années correspondent à la mise en place progressive de la stratégie. L'inscription de chaque action répond au lancement de la dite action. Une fois la stratégie mise en place, les actions énumérées seront renouvelées annuellement.

	PREMIER SEMESTRE	SECOND SEMESTRE
2012		Souscrire à un CLEA
2013	<ul style="list-style-type: none"> • Prise et répartition de la compétence culture • Création d'un poste de chargé de développement culturel • Développer les enseignements artistiques spécialisés • Les scènes soufflées • Outils de communication en commun • Adapter la communication actuelle du Pays Bresle Yères • Faire un appel à projet plastique autour du concept • Structurer le réseau de lecture publique du Pays Interrégional Bresle Yères 	<ul style="list-style-type: none"> • Création du forum des acteurs culturels du Pays Bresle Yères • Création d'une fédération des associations artistiques et culturelles du Pays Bresle Yères • Identifier le personnel existant • Création d'un annuaire des acteurs culturels • Identifier et mettre en réseau les associations référents du territoire • Mettre à disposition des équipements et espaces • Concevoir une boîte à outils • Les « pôles culturels ressource »
2014	<ul style="list-style-type: none"> • La mutualisation et à la mise en commun des ateliers • Développer les conventions entre les communes pour favoriser les mutualisations des moyens, des espaces, des ateliers artistiques (la musique notamment) et des événements • Travailler les résidences d'artistes • Organisation de l'itinérance des spectateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • le passeport famille • Investir artistiquement les entreprises • Organisation de la décentralisation du spectacle vivant • Evènement pays
2015	<ul style="list-style-type: none"> • un appel à projet artistique ayant pour obligation l'implication des habitants • Réhabiliter les guinguettes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les premières parties de spectacles et des événements • Associer les acteurs des arts aux acteurs du sport (clubs de randonnées et les clubs de sports nautique), aux acteurs du tourisme (hébergement, restaurant, etc.)
2016	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier une ancienne verrerie à réhabiliter pour y implanter une fabrique dédiée aux souffleurs • Travailler sur l'hébergement, « chambre d'hôte des arts » 	<ul style="list-style-type: none"> • Les déambulations estivales artistiques

<p>ANNEE N AU TERME DES 5 ANNEES DE MISE EN PLACE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poste de chargé de développement culturel • Développer les enseignements artistiques spécialisés • Le réseau de lecture publique Pays Interrégional Bresle Yères • Les scènes soufflées • Outils de communication en commun • Création du forum des acteurs culturels du Pays Bresle Yères • Les « pôles culturels ressource • La mutualisation et à la mise en commun des ateliers • Travailler les résidences d'artistes • Organisation de l'itinérance des spectateurs • le passeport famille • Investir artistiquement les entreprises • Organisation de la décentralisation du spectacle vivant • Evènement pays • Faire un appel à projet plastique autour du concept • un appel à projet artistique ayant pour obligation l'implication des habitants • Réhabiliter les guinguettes • Les premières parties de spectacles et des événements • Associer les acteurs des arts aux acteurs du sport (clubs de randonnées et les clubs de sports nautique), aux acteurs du tourisme (hébergement, restaurant, etc.) • Identifier une ancienne verrerie à réhabiliter pour y implanter une fabrique dédiée aux souffleurs • Travailler sur l'hébergement, « chambre d'hôte des arts » Les déambulations estivales artistiques
---	---

COUT GLOBAL DU PROJET

<p>COUT D'UNE ANNEE N DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU PROJET</p>	<p>Poste de chargé de développement culturel Développer les enseignements artistiques spécialisés Les scènes soufflées Outils de communication en commun Création du forum des acteurs culturels du Pays Bresle Yères Les « pôles culturels ressource La mutualisation et à la mise en commun des ateliers Travailler les résidences d'artistes Organisation de l'itinérance des spectateurs le passeport famille Investir artistiquement les entreprises Organisation de la décentralisation du spectacle vivant Evènement pays Faire un appel à projet plastique autour du concept un appel à projet artistique ayant pour obligation l'implication des habitants Réhabiliter les guinguettes Les premières parties de spectacles et des évènements Associer les acteurs des arts aux acteurs du sport (clubs de randonnées et les clubs de sports nautique), aux acteurs du tourisme (hébergement, restaurant, etc.) Identifier une ancienne verrerie à réhabiliter pour y implanter une fabrique dédiée aux souffleurs Travailler sur l'hébergement, « chambre d'hôte des arts » Les déambulations estivales artistiques</p>	<p>ENVIRON 196 800 EUROS</p>
--	---	---

LES RETOMBÉES ECONOMIQUES ET TOURISTIQUES

Amélioration du cadre de vie par une offre de services culturels et d'animation locale



- Facteur d'attractivité du territoire
- Eviter le départ des jeunes habitants
- Favoriser l'implantation de nouveaux acteurs économiques
- Favoriser l'arrivée de nouveaux habitants

Affirmation d'un territoire touristiquement attractif par la mise en place d'une offre de **tourisme culturel**



- Augmentation de la fréquentation touristique
- Diversification de la fréquentation

SYNTHESE

LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT CULTUREL DU PAYS BRESLE YERES :
LA CULTURE AU SERVICE DE LA RECONNAISSANCE D'UN TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS

Un projet issu des acteurs du territoire

LES RIVES DU PAYS DU VERRE SOUFFLENT MOTS ET NOTES

Faire de l'eau et du verre, l'espace/objet commun de développement artistique et touristique.

La décentralisation

La coordination

Les pôles culturels ressource

DES STRUCTURES HORS TERRITOIRE PAYS
A ASSOCIER

Déclinés en 6 fiches thématiques actions :
Structurer/Coordonner; Accompagner/Soutenir ; Diffuser/ Décentraliser; Sensibiliser/Echanger/Fédérer ; Communiquer ; Développer/Ouvrir.

Pour l'ensemble des habitants du territoire (77 communes)



Les Etudes sur le patrimoine verrier, le tourisme et les services aux publics A ASSOCIER